Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260609-DP_2026_24-DE

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ
Naturellement inspirée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT
N° DP-2026-24

Le président de Bretagne porte de Loire Communauté ;

Vu l'article L5211-9 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le décret n°2025-1386 du 29 décembre 2025 modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics ;

Vu la délibération n°2026-57 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 déléguant au Président la possibilité de prendre toute décision concernant la définition des besoins, la passation, la signature et l'exécution des marchés et accords-cadres qui peuvent être passés selon une procédure adaptée dans la limite de 100 000 euros H.T ;

Considérant que, dans le cadre du renouvellement du conseil communautaire, il est essentiel d'élaborer un projet de territoire partagé, lisible et compréhensible par l'ensemble des élus, afin de renforcer la cohésion de l'action intercommunale ;

Considérant qu'il convient, à cette fin, de recourir à un bureau d'études pour accompagner les élus dans la conception et la mise en œuvre de ce projet de territoire ;

Bain-de-Bretagne
Chanteloup
Crevin
Ercé-en-Lamée
Grand-Fougeray
La Bosse-de-Bretagne
La Couyère
La Dominelais
La Noë-Blanche
Lalleu
Le Petit-Fougeray
Le Sel-de-Bretagne
Pancé
Pléchâtel
Poligné
Saint-Sulpice-des-Landes
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Saulnières
Teillay
Tresbœuf

DECIDE

Article 1 :
De lancer une consultation en vue de la passation d'un marché public de prestations intellectuelles portant sur une : « Mission d'accompagnement à l'élaboration du projet de territoire de Bretagne Porte de Loire Communauté ». Le montant estimatif du marché est fixé à 30 000 € HT. La durée du marché est de 6 mois.

Article 2 :
Le marché est décomposé en 4 phases définies comme suit :

1. Diagnostic territorial
2. Vision politique et ateliers d'appropriation
3. Stratégie et plan d'actions
4. Gouvernance et outils de suivi

Article 3 :
Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Prix des prestations : 40 points ;
- Valeur technique : 60 points.

A Bain-de-Bretagne, le 09/06/2026

Vincent Minier

Président de Bretagne porte de Loire Communauté

BRETAGNE PORTE DE LOIRE CO
LE STERIAD - P CHATEAU
2, A de L'Ille
35470 BA N DE BRETA